

MAIRIE DE WARLUIS

Département de l'Oise

Tel : 03 44 89 27 13

Fax : 03 44 89 02 74

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2017

Date de la convocation : 7/03/2017

Date de l'affichage : 7/03/2017

Le treize Mars deux mille dix sept, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe de PONTON d'AMECOURT, Maire de WARLUIS.

Présents : M. M. Christophe de PONTON d'AMECOURT, Arnaud BOURGEOIS, Nathalie ESPINE, Françoise BRIDOT, Jacqueline GALLOIS Carole DANIEL, Christine HENRY, Ludwig ROHRBASSER, Daniel LEMENAGER Luigi MAUGER.

Absents : Mme TOURNACHE représentée par M. ROHRBASSER, M. CORDIER représenté par Mme BRIDOT.

1. BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif 2016.

Après délibération, sous la présidence de Monsieur LEMENAGER, doyen de séance, le conseil municipal:

-considérant que les finances ont été normalement administrées et procédant au règlement définitif du budget 2016,

-approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

COMPTE DE GESTION 2016 :

Après avoir approuvé le compte Administratif 2016, le conseil municipal déclare que le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée émet un avis favorable à l'affectation des résultats du compte administratif 2016 dans le budget 2017.

VOTE DES TAXES :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la diminution de la dotation de l'Etat et la suppression de la dotation de la Communauté d'Agglo du Beauvaisis provoquent une diminution importante des recettes de fonctionnement,

De ce fait, il est impératif d'augmenter les taxes communales afin de pouvoir équilibrer le budget.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, L'augmentation des taux d'imposition 2017 :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	8.97%
Taxe foncière (bâti)	17.64%
Taxe foncière (non bâti)	41.69%

BUDGET COMMUNAL 2017 :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différentes diminutions ou suppressions des recettes 2017 et les économies proposées sur ce budget.

Après délibération, le budget communal 2017 proposé par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de :

- Section de fonctionnement : 578 450.00 €
- Section d'investissement : 580 386.22 €

SUBVENTIONS :

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT
Anciens Combattants	500 €
Coopérative scolaire	1 500 €
Comité de Fêtes WES	750 €
Musée de l'aviation	250 €

Société de Tir 235€

SPA 345 €

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (SE 60) :

PROJET DE MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX : Rue du bout rifl 

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le SE 60 a  tabli un chiffrage des travaux de mise en souterrain des r seaux de la rue du bout rifl  entre la rue des prairies et le rue de Merlemont.

Apr s  tude de la proposition, le conseil municipal rejette ce projet, trop on reux pour le budget 2017.

PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur le Maire expose   l'assembl e la possibilit  de remplacer les lampadaires de la rue de la gare, rue de Beauvais, rue du ch ne Godard, Bruneval, par des lampadaires plus r cents et plus  conomiques.

Apr s d lib ration, le conseil municipal accepte la proposition chiffr e du SE 60 ;

Monsieur le Maire est charg  de signer tout document aff rent   cette affaire.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL :

Le conseil municipal d cide de ne pas donner suite aux travaux de cr ation d'avaloirs, rue Pasteur, consid rant la cr ation prochaine d'un r seau d'eaux pluviales rue Buquet.

SYNDICAT DE LA VALLEE DU THERAIN :

Monsieur le Maire expose   l'assembl e que le syndicat de la Vall e du Th rain fait une  tude sur l' tat du ru d'Orgueil entre Saint Sulpice et Warluis.

PROJET DE CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX :

Monsieur le MAIRE expose au conseil municipal le projet de construction des ateliers municipaux avec la cr ation d'un point de collecte des d chets v g taux, situ  rue des prairies sur le terrain de l'ancienne station d' puration.

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLO DU BEAUVAISIS :

Conform ment   la loi, la communaut  d'Agglo du Beauvaisis nous a transmis le rapport de la commission locale d' valuation des charges transf r es.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil municipal :

- Est informé que Ms d'AMECOURT et ROHRBASSER se renseignent afin de créer une page FACEBOOK
- Est informé que M. CORDIER sollicite la Communauté d'Agglo afin qu'elle finance la création du point collecte des déchets végétaux.
- Constitue les bureaux de vote pour les prochaines élections ;
- Est informé que l'association « les loulous d'abord » n'organisera pas la brocante annuelle.